

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|--|--|---|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| Bloc 1 : Préparer un chantier au regard du contexte et de l'environnement des ouvrages en pierre sèche | | | |
| 1.A Organisation de l'intervention sur le chantier au regard du contexte et de l'environnement des ouvrages en pierre sèche | 1.A.1 Expliquer au donneur d'ordres les atouts et contraintes potentielles de ce mode constructif afin de valider avec lui les actions à accomplir. | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Livret de compétences ▪ Épreuve pratique de mise en œuvre d'un ouvrage technique ▪ Entretien avec le jury | <ul style="list-style-type: none"> - Les qualités techniques, patrimoniales, environnementales et paysagères du travail en pierre sèche sont identifiées et présentées au donneur d'ordres - Les éventuelles dégradations et pathologies d'un mur en pierre sèche et les solutions à apporter sont recensées et présentées au donneur d'ordres - Les éléments de risque potentiel et les solutions de sécurisation à mettre en place sont identifiés et présentés au donneur d'ordres |
| | 1.A.2 Planifier l'intervention en identifiant les opérations à réaliser en fonction de la situation de l'ouvrage et de son environnement afin d'assurer le bon déroulement du chantier. | | <ul style="list-style-type: none"> - L'environnement et les fonctions de l'ouvrage en pierre sèche sont pris en compte - Les opérations à réaliser sont identifiées - Les étapes du chantier à effectuer sont planifiées selon les Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche - Les moyens de protection collective et individuelle à déployer pour l'intervention sont identifiés |
| | 1.A.3 Recenser le matériel et les matériaux nécessaires pour réaliser l'intervention en concertation avec le responsable hiérarchique afin de garantir la qualité des travaux de construction | | <ul style="list-style-type: none"> - Les pierres à utiliser pour le montage du mur sont identifiées en fonction de leurs caractéristiques physiques - L'ensemble des outils et des moyens matériels à mobiliser (fondation, gabarits, taille...) sont identifiés et validés avec le responsable hiérarchique - Les moyens de levage et de manutention adaptés à l'intervention et à l'environnement du chantier sont identifiés |

| | | | |
|---|--|--|--|
| 1.B Réalisation des travaux de préparation | 1.B.1 Organiser sa zone d'intervention et son poste de travail en délimitant les zones de circulation, de stockage et de travail afin de pouvoir exécuter les différentes opérations relatives à la construction d'un ouvrage | | <ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de l'intervention et les consignes de construction (dimensions, emplacement, etc.) sont analysés à partir des documents fournis - Les zones de circulation, de stockage et de travail sont identifiées et sont conformes aux directives - La délimitation des zones d'intervention est réalisée en concertation avec les autres membres de l'équipe - La zone à bâtir est dégagée |
| | 1.B.2 Trier les pierres selon leurs caractéristiques respectives et les règles de construction en pierre sèche afin de permettre un usage adapté de chaque pierre et un avancement continu de l'intervention | | <ul style="list-style-type: none"> - Les différents types de pierres sont identifiés selon leurs caractéristiques physiques - Les pierres sont triées et disposées selon leur utilisation au cours de l'intervention - Les pierres sont stockées en sécurité |
| | 1.B.3 Mettre en place les gabarits en concertation avec les autres membres de l'équipe afin d'obtenir de bons alignements lors de la construction | | <ul style="list-style-type: none"> - Les gabarits sont construits et posés de manière à ce que l'ouvrage respecte les dimensions prévues - Les gabarits sont construits en coordination avec les autres intervenants du chantier - Les gabarits et cordeaux sont vérifiés tout au long du chantier |

| REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i> | REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i> | REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> | |
|--|---|--|--|
| | | MODALITÉS D'ÉVALUATION | CRITÈRES D'ÉVALUATION |
| Bloc 2 : Bâtir un ouvrage en pierre sèche | | | |
| La référence nationale est « Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche » | | | |
| 2.A Réalisation d'ouvrages en pierre sèche (mur de soutènement et mur de séparation) | 2.A.1 Réaliser les fondations de l'ouvrage en creusant les fouilles et en posant les pierres de fondation afin d'implanter et d'assurer l'assise du mur | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Épreuve pratique de mise en œuvre d'un ouvrage technique ▪ Entretien avec le jury | <ul style="list-style-type: none"> - Les dimensions des fouilles sont conformes aux directives, au plan et aux règles de l'art - Les fouilles sont réceptionnées de manière conforme (creusement, déblaiement, inclinaison du fond de fouille...) - Les pierres choisies respectent les caractéristiques physiques et mécaniques des pierres de fondation - La pose et le calage des pierres sont conformes aux Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche - L'inclinaison des pierres par rapport au fruit est conforme - Le contact entre les pierres est assuré |
| | 2.A.2 Appareiller les parements d'un mur de soutènement (opus <i>assisé</i> ou <i>incertum</i>) en garantissant le bon alignement et le calage des pierres afin d'assurer la stabilité du mur | | <ul style="list-style-type: none"> - L'appareillage est conforme aux directives et aux règles de l'art - Les pierres sont calées - Les pierres sont croisées dans le sens de la longueur et de l'épaisseur du mur - L'inclinaison des pierres perpendiculairement au fruit est respectée - Les alignements sont respectés - Les pierres sont taillées correctement si nécessaire - Le contact entre les pierres est assuré - La pose des pierres est concertée avec les autres ouvriers du chantier si nécessaire |
| | 2.A.3 Construire la partie interne du mur du soutènement en assurant sa stabilité et sa continuité afin de garantir la cohérence et la résistance de l'ouvrage | | <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation interne du mur de soutènement est bâtie de façon continue en liaison avec le parement - Les calages sont conformes aux Règles professionnelles - Le contact entre les pierres est assuré - Les boutisses sont suffisantes au regard des dimensions du mur. |

| | | | |
|---|--|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> - La liaison entre les parements est assurée. Si nécessaire le candidat a réalisé une ou des épingles. - Le croisement des pierres entre-elles est assuré tant dans l'épaisseur du mur que dans sa longueur. - L'inclinaison des pierres perpendiculairement au fruit est respectée. - La stabilité du mur est assurée conformément aux règles de l'art. |
| | <p>2.A.4 Appareiller les parements d'un mur de séparation (<i>opus assisé ou incertum</i>) en garantissant le bon alignement et le calage des pierres afin d'assurer la stabilité du mur</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - L'appareillage est conforme aux directives et aux règles de l'art - Les pierres sont calées - Le contact entre les pierres est assuré - Les pierres sont croisées dans le sens de la longueur et de l'épaisseur du mur - Les alignements sont respectés - Les pierres sont taillées correctement si nécessaire |
| | <p>2.A.5 Appliquer les règles de sécurité adaptées à l'environnement et à l'intervention afin de limiter tout risque d'accident</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les équipements de protection individuelle adaptés sont revêtus tout au long de l'intervention - Les gestes et postures du bâtisseur sont adaptés pour préserver son intégrité physique et limiter sa fatigue - Les opérations nécessitant un travail commun (implantation, portage de pierre, etc.) sont réalisées en coordination avec les autres intervenants du chantier - Les règles de prévention et de sécurité du travail sur un chantier sont appliquées (le chantier est propre, les outils sont rassemblés dans la zone de travail) |
| <p>2.B Construire des éléments spécifiques de l'ouvrage (harpage, chaîne d'angle et couronnement)</p> | <p>2.B.1 Réaliser un harpage en utilisant les pierres adéquates et de manière concertée avec le bâtisseur voisin afin d'assurer une liaison conforme entre les deux parties du mur</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les pierres choisies assurent la liaison entre les deux murs - Le harpage est réalisé en concertation avec le bâtisseur voisin pour assurer la liaison entre les deux parties du mur - Le harpage est techniquement conforme aux règles de l'art, en parement et en organisation interne |
| | <p>2.B.2 Réaliser une chaîne d'angle avec retour en utilisant les pierres adaptées pour arrêter et stabiliser le mur à son extrémité</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Le choix et le travail de taille des pierres sont conformes - La mise en place des pierres (calage, appuis, croisements, alignement) et la liaison avec le reste du mur sont conformes aux règles de l'art - La perpendicularité de l'angle, le fruit dans la partie soutènement, l'aplomb dans la partie retour et dans la partie mur de séparation sont respectés |

| | | | |
|--|--|--|---|
| | <p>2.B.3 Poser les pierres de couronnement permettant la stabilisation et le nivellement de l'ouvrage pour terminer le mur</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Le type de couronnement est conforme au plan et aux règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche - Les pierres choisies respectent les caractéristiques physiques et mécaniques des pierres de couronnement - Les pierres sont calées - Les alignements sont respectés - Si nécessaire, les pierres sont taillées de manière à assurer leur stabilité et leurs contacts - Le couronnement est réalisé en concertation avec les autres ouvriers du chantier si nécessaire |
| <p>2.C Contrôle et repli du chantier</p> | <p>2.C.1 Vérifier la qualité du travail réalisé afin de s'assurer de la conformité technique et de la cohérence de l'ouvrage au regard du plan d'exécution (fruit et dimensionnement) et des règles de l'art</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les dimensionnements (hauteurs, longueur, largeurs) sont conformes au plan - Le fruit est conforme au plan et aux Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche - Les aplombs sont conformes au plan et aux Règles professionnelles : Technique de construction des murs en pierre sèche |
| | <p>2.C.2 Nettoyer la zone de travail des différents matériaux (gabarits, pierres, éléments de calage, déchets de taille) afin de respecter le tri et les règles environnementales à observer sur un chantier</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les pierres sont rangées et les remblais résiduels sont régalez - Les gabarits sont démontés, enlevés et rangés - Les règles de tri des déchets d'un chantier sont appliquées - Le nettoyage de l'espace de travail est réalisé, si nécessaire en concertation avec les autres intervenants du chantier |
| | <p>2.C.3 Ranger les outils dans le respect des consignes d'utilisation afin de les maintenir en état</p> | | <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures d'entretien courant des outils utilisés sont appliquées - Les signes d'usure ou de fragilité du matériel sont identifiés - Le matériel est rangé de façon à garantir sa pérennité et conformément aux consignes |